

BOISSEUIL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2024_03_15

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 12/04/2024

Objet : Convention d'occupation du domaine public entre la commune de Boisseuil et la société Mondial Relay

Nature : Délibérations

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 15/04/2024

Agent de transmission : Stéphanie CHAVAROC

Acte : 2024_03_15.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218701902-20240412-2024_03_15-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/04/2024

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 22

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 avril, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2024

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. BOURDOLLE Philippe (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à M. EJNER Pascal), M. ZBORALA Bernard.

Secrétaire de séance : M. Vincent TOURNIEROUX

15. Convention d'occupation du domaine public entre la commune de Boisseuil et la société Mondial Relay.

La société Mondial Relay pourrait implanter des consignes automatisées de colis route du Vigen à proximité du gymnase, d'une surface totale de 5,83 m². Cet équipement permettrait d'offrir aux administrés un service supplémentaire sur la commune de Boisseuil.

En contrepartie de l'occupation du domaine public la société Mondial Relay versera à la commune une redevance annuelle de 3 000 €.

Une convention d'occupation du domaine public d'une durée de 5 ans renouvelable par période d'un an doit être signée afin de fixer les engagements de chacun.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec la société Mondial Relay ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 22	POUR 22	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

